

## 2. La mise en œuvre du B2i par ceux qui l'ont ré

Chantal Bernard

CRDP DE POITIERS

*Quelles méthodes privilégier pour motiver les formateurs, les chefs d'établissements, les enseignants et les élèves ? Comment doit se comporter le coordinateur pour réussir la mise en place du B2i dans son établissement ?*

*L'expérience de l'académie de Poitiers en la matière incite à proposer quelques réponses.*

**P**our l'année scolaire 2003-2004, 64 % des collèges publics de l'académie de Poitiers avaient mis en œuvre le B2i (selon l'enquête menée par la Direction de l'évaluation et de la prospective). Il devrait donc être facile, à l'intention de ceux qui s'appêtent à démarrer, de se faire une idée des méthodes à privilégier...

### **Le blues des pionniers...**

Pourtant, quand à l'automne 2005 les coordinateurs B2i de collège de l'académie sont rassemblés par le doyen des IPR pour prendre connaissance de la circulaire du 22 septembre et découvrir Gibii<sup>1</sup>, les enseignants susceptibles de raconter une expérience réussie sont rares, et ceux qui attendent encore les bénéfices du B2i nombreux.

Les discussions vont bon train sur les difficultés organisationnelles, les besoins de formation, le manque de temps pour se concerter, pour évaluer, les problèmes juridiques liés à l'utilisation de l'informatique, le référentiel en décalage avec les pratiques pédagogiques, le manque d'implication des autres maillons de la chaîne... l'intérêt des élèves est enseveli sous la masse des obstacles à affronter.

Les praticiens convaincus existent, mais ont souvent l'impression de porter seuls un poids qui devrait être réparti. Certains ont même baissé

les bras, lassés d'attendre la mobilisation générale.

De même, quand les chefs d'établissements sont rassemblés par bassin de formation, pour commenter entre autres les dernières préconisations du ministre et du recteur (qui demande cette année-là à tous les établissements d'utiliser Gibii), peu d'entre eux se risquent à conseiller leurs collègues. Devant ceux qui évoquent un « travail supplémentaire », aucun n'ose parler de ce que le B2i apporte aux équipes pédagogiques et aux élèves...

Pour que sa généralisation dans le secondaire devienne effective, il est donc grand temps de montrer que cette attestation est autre chose qu'une « usine à gaz » sans intérêt pédagogique. Mais, si on veut éviter, comme le conseille Jean-Pierre Le Goff à tous ceux qui veulent moderniser l'école, « d'accroître le désarroi des acteurs de terrain<sup>2</sup> », il faut tenir un discours qui laisse sa place à la réalité des pratiques et de leurs effets...

### **Le constat des formateurs**

Une réunion des personnes-ressources de la formation continue des enseignants, de la mission aux TICE, du service informatique de l'académie, de l'IUFM établit une liste des stratégies qui ont fait leurs preuves :

- fournir des outils de gestion du B2i adaptés aux besoins, y compris psychologiques (adjoindre par exemple un livret papier à l'outil numérique complique la mise en œuvre mais facilite parfois la participation d'un large groupe d'enseignants) ;
- expliquer les items, dédramatiser les objectifs, écouter les craintes... sans essayer de convaincre les collègues trop récalcitrants ;
- accompagner un démarrage progressif et cohérent, qui sera à terme gratifiant, plutôt que pratiquer des validations nombreuses mais superficielles.

Mais, au-delà de ces constats partagés, apparaît un élément à prendre en compte dès le démarrage : il faut informer tous les maillons de la chaîne, avec un langage et des objectifs différents, mais à la même période.

1. Gibii est un logiciel de gestion du B2i développé par le CATICE de Bordeaux.

2. Jean-Pierre Le Goff, *La Barbarie douce*, Éditions de la Découverte, 2003.

3. *Le Brevet Informatique et Internet (B2i), d'un geste institutionnel aux réalités pédagogiques*, 2004, Bruno Devauchelle.

4. Howard Rheingold, spécialiste américain des implications sociologiques des nouvelles technologies.

5. Collège Pierre-Mendès-France à La Rochelle.



**« Si un élève n'a rien validé sur un trimestre j'en parle avec lui, pour le stimuler ou voir s'il n'a pas perdu son code... »**

Par exemple, veiller à ce que les stages de proximité B2i se fassent en présence du chef d'établissement, pour qu'il assure ensuite la légitimité et l'évaluation du système mis en place, même s'il en délègue le suivi.

Les accompagnateurs académiques du B2i quittent cette réunion décidés à agir pour qu'enseignants de tous les niveaux, chefs d'établissements, directeurs et inspecteurs se sentent concernés. L'objectif sera que le B2i cesse d'être perçu comme un « objet étrange<sup>3</sup> ».

S'approprier le B2i, c'est d'abord faire sien un ensemble d'objectifs « venus d'en haut ». Qu'est-ce qui peut justifier, pour un large groupe d'enseignants, d'investir du temps et de l'énergie dans une organisation collective de « validation des compétences » qui se superpose (sans moyens supplémentaires) aux évaluations disciplinaires ?

La volonté de réduire la fracture numérique, par exemple, car les enseignants sentent bien que celle-ci « *n'est pas entre ceux qui peuvent s'offrir les machines et les services et ceux qui ne peuvent pas, mais entre ceux qui savent les utiliser à leur avantage et ceux qui sont victimes de la surinformation<sup>4</sup>* ».

L'envie de motiver les élèves en difficulté, également. En leur parlant de leurs compétences, pour une fois sans stylo rouge à la main.

C'est donc dans une zone d'éducation prioritaire que les animateurs de la mission aux TICE décident d'aller filmer des praticiens du B2i épanouis, pour trouver auprès d'eux les arguments convaincants.

### Une mise en œuvre en trois temps

Enfermé dans une cité HLM, un collège de 500 élèves, doté d'un équipement informatique correct mais sans luxe, abrite des enseignants et des élèves qui ont dépassé le stade de l'expérience laborieuse.

La principale ne prétend pas que le B2i est un facteur de réussite des élèves, elle constate simplement que le fait de mentionner sur certains bulletins le pourcentage des items B2i validés

***Si on veut éviter  
« d'accroître le désarroi  
des acteurs de terrain »,  
il faut tenir un discours qui  
laisse sa place à la réalité  
des pratiques et de  
leurs effets...***

permet de voir que certains élèves en difficulté obtiennent là, pour une fois, de bons résultats.

La réussite de ces élèves ne vient pas seulement de l'intérêt qu'ils portent aux nouvelles technologies. Ici les enseignants attendent dans la plupart des cas que l'élève demande l'attestation d'une compétence pour la lui valider. On attend de lui qu'il porte un regard sur ses savoir-faire, les évalue et justifie sa demande de validation. De cette manière, le B2i est utilisé pour développer l'autonomie. Un élève suffisamment motivé et organisé pour prendre en charge son B2i a toutes les chances de l'obtenir avant la 3<sup>e</sup>, même s'il n'a pas d'ordinateur chez lui.

Cet apprentissage de l'autonomie est accompagné, les enseignants ont indiqué aux élèves les règles du jeu (les différentes manières de prouver une compétence, par exemple...). Ils affirment que la responsabilisation des élèves est progressive et qu'elle s'appuie sur une relation de confiance, où l'élève est présumé sincère et de bonne volonté. Un professeur principal déclare par exemple : « Si un élève n'a rien validé sur un trimestre j'en parle avec lui, pour le stimuler ou voir s'il n'a pas perdu son code... ».

La motivation n'a pas été difficile à obtenir chez les élèves, parce que le mode d'évaluation apporté par le B2i est plus gratifiant que les contrôles : « C'est quand on veut... », parce que

le logiciel Gibii est convivial, parce que les ordinateurs du CDI sont dédiés en priorité à son utilisation de 13 heures à 14 heures.

Mais pour faire durer cette motivation il fallait veiller à ce que les demandes ne restent pas sans réponses. Comment les enseignants, eux, ont-ils été motivés ?

Les premiers engagés dans le dispositif ont certes dû investir du temps dans cette première étape de l'appropriation collective, mais l'expérience leur a plu : le professeur de français, par exemple, évoque avec intérêt la difficulté pour les élèves de justifier leur savoir-faire par écrit. D'autres enseignants constatent que les élèves qui ont commencé dès la 6<sup>e</sup> s'autoévaluent dans l'ensemble correctement, et que ce regard porté sur leurs propres apprentissages est bénéfique. Ce groupe d'enseignants pionniers du B2i peut aujourd'hui témoigner auprès de ses collègues de ce que ce mode d'évaluation apporte aux élèves.

C'est par une réunion des coordinateurs disciplinaires que s'est effectuée l'étape suivante : l'appropriation par un groupe de pilotage, représentant l'ensemble de l'établissement. Le dialogue a permis d'établir quelles disciplines étaient les plus à même de valider tel ou tel item. Des priorités ont été définies pour l'ensemble de l'établissement : les validations doivent être faites majoritairement dans les trois premières années du cursus pour en libérer l'année du brevet, la répartition entre disciplines est indicative et non limitative, une vérification des résultats doit être faite par classe chaque trimestre. Cette étape a permis de généraliser le B2i à toutes les classes.

Le dispositif a continué ensuite à évoluer, car des temps dans les journées banalisées ont été réservés à ses réajustements : on y a évoqué les difficultés rencontrées et fait des choix entre enseignants d'une même classe. Les grandes lignes décidées pour tout l'établissement sont ainsi déclinées de manières différentes selon les équipes pédagogiques.

C'est la souplesse apportée par le logiciel et la volonté de ne pas s'enfermer dans une répartition des items trop rigide qui fait que l'ambition du B2i a pu être respectée sans tomber dans une organisation complexe. En effet les occasions de prouver une maîtrise d'usage peuvent survenir de manière inattendue, et les pratiques des enseignants évoluer. Un enseignant vient de découvrir que les professeurs de technologie faisaient créer une boîte aux lettres électronique aux élèves de 4<sup>e</sup>, et en profite pour leur demander de lui envoyer certains dossiers par ce moyen.

C'est finalement un des bénéfices qu'une équipe peut tirer du B2i : l'occasion d'échanger, de mieux lier les apprentissages et les programmes entre eux.

Le risque d'incohérence créé par cette souplesse est minime : la coordinatrice – dont la conviction et la patience ont permis l'appropriation collective du B2i dans l'établissement – considère que, si les élèves ont une année peu de professeurs utilisant l'informatique, c'est rattrapé par l'équipe de l'année suivante...

### Comment éviter le blues du coordinateur

Le coordinateur qui réussit tôt ou tard à fédérer son équipe autour d'un projet B2i a en général les caractéristiques suivantes :

- il connaît la politique nationale et académique concernant le B2i et sait qu'il doit définir avec ses collègues une politique d'établissement ;
- il est capable d'animer des concertations entre les enseignants en se faisant aider par le chef d'établissement ou un intervenant extérieur si nécessaire ;
- il ose déléguer – aux professeurs principaux ou à un professeur volontaire – le suivi des validations pour chaque classe, et leur donne les moyens d'assurer un suivi trimestriel ;
- il sait conseiller ses collègues en respectant leur liberté pédagogique et évite de couper les cheveux en quatre, de se poser en « spécialiste » ;
- il n'est pas trop pressé.

Si personne ne correspond à ce portrait-robot, la fonction gagne à être répartie sur deux personnes.

Mais confier des responsabilités excitantes et utiles sans donner les moyens de les assumer finit par déclencher chez les meilleurs... un sentiment de grosse fatigue.

Pour être entendu, le coordinateur doit être légitimé auprès de ses collègues par le recteur (qui a dans notre académie pour la première fois attribué quelques heures supplémentaires à ceux qui assurent cette fonction) et par un chef d'établissement qui le soutient et lui délègue une partie de ses responsabilités.

Dans un collège voisin, après une mise en œuvre effectuée par quelques professeurs, la généralisation a été annoncée, mais sans que le principal impulse un réel démarrage. La mise en œuvre n'a été effective que lorsque la coordinatrice B2i a invité les élèves à faire valoir leurs droits auprès des professeurs, acceptant ainsi le risque de perdre en popularité auprès de ses collègues.

### À chacun ses objectifs

Au second trimestre de l'année, quand les coordinateurs du B2i de l'académie sont de nouveau regroupés, cette fois par bassin de formation et avec leurs homologues des lycées, les chefs d'éta-

blissements sont invités, pour appliquer le principe qui consiste à communiquer avec les différents acteurs concernés en même temps. Certains viennent parce qu'ils ont envie de partager leur expérience, d'autres pour chercher l'inspiration.

Ces réunions laissent une grande place à la mutualisation, pour populariser plusieurs exemples différents de projets d'établissements intégrant le B2i. On demande aux témoins de parler des choix faits par leur établissement, des réajustements opérés, des difficultés à surmonter, mais aussi, et ce n'est pas anodin, des bénéfices du B2i.

Les témoignages évoquent souvent une mise en œuvre pragmatique, en deux ou trois phases.

Dans tel lycée, le comité de pilotage a démarré le processus en intégrant l'autoévaluation et une double validation, puis est revenu provisoirement à des ambitions moins élevées, pour alléger le dispositif et y intégrer l'ensemble de la communauté. Cette deuxième étape s'étant bien passée, le comité de pilotage a fait la synthèse des résultats obtenus pour réajuster une nouvelle fois le dispositif.

Dans tel autre lycée, on a décidé de démarrer avec tous les élèves de seconde et les profes-

seurs volontaires, mais on a mis en place des formations pour qu'à terme tous les enseignants deviennent à même d'intégrer les nouvelles technologies dans leurs pratiques. La mise en œuvre a donc commencé avec l'appropriation par un groupe qui trouvait naturellement un intérêt au B2i, et dans la seconde phase a apporté un bénéfice individuel aux enseignants qui rejoignaient le groupe.

Dans un petit collège rural, au personnel instable et où beaucoup d'enseignants travaillent dans deux établissements, les professeurs qui peuvent être les piliers du dispositif bénéficient de formations et de matériels pour assurer ensuite le rôle de personnes-ressources auprès de leurs collègues moins à même de s'investir.

Le B2i se décline ainsi de manière très différente d'un établissement à l'autre, à condition que le coordinateur ait le temps de s'informer (pour développer son expertise) et de communiquer avec tous les acteurs concernés. C'est à cet effet que les lycées et certains collèges de l'académie ont été dotés d'un animateur TICE<sup>6</sup>. Les établissements qui en bénéficient ont plus de chances de mettre en route un dispositif de validation du B2i durable et à la hauteur des ambitions de l'État. ●

6. ATICE : animateur TICE, enseignant disposant d'une décharge et/ou d'heures supplémentaires (la confection des services est du ressort du chef d'établissement) pour conseiller le chef d'établissement, impulser les usages et accompagner ses collègues.



**Si personne ne correspond à ce portrait-robot, la fonction gagne à être répartie sur deux personnes.**